

représentent de 25,000 à 125,000 personnes et qui prennent la parole à la Chambre pour prier, voire supplier le gouvernement de remédier à la situation économique, vous n'allez pas me dire qu'ils ne valent rien. Quelques-uns d'entre eux sont les hommes les plus diligents que je connaisse.

J'ai cité quelques-unes des remarques du député de Malpèque. La représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) a aussi parlé de la conjoncture économique au Canada. Elle a montré qui serait atteint par cette mesure et son discours en faveur de ses commettants correspondait à la réalité et était excellent. Elle a dit, comme en fait foi la page 8356 du hansard:

Il en résulte que le bill fiscal élargit le fossé entre les nantis et les dépourvus au Canada. Il accentue l'agréable isolation des 20 p. 100 de Canadiens au sommet qui bénéficient de 40 p. 100 des douceurs disponibles dans le monde et au Canada en particulier, et il empire l'humiliante pauvreté des 20 p. 100 de Canadiens au bas de l'échelle qui luttent obstinément pour obtenir leur part de seulement 7 p. 100 du produit national brut. La situation de ces derniers n'a pas changé, sinon pour le pire.

Je suis bien d'accord là-dessus.

Quelque part entre les deux extrêmes, l'autre 60 p. 100 de Canadiens s'efforcent d'atteindre la sécurité tandis que ceux qui sont aux derniers échelons glissent inexorablement vers l'abîme de la pauvreté.

Voilà en partie ce que l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway a déclaré et je suis de son avis. Elle a ensuite expliqué comment les gens âgés seraient touchés par les dispositions de ce bill, et elle a demandé ce qu'on allait faire pour eux. J'aimerais que le ministre des Finances soit présent; il pourrait ainsi répondre à cette question.

• (9.20 p.m.)

Que fait le nouveau bill fiscal pour les chômeurs? Quelle aide apporte-t-on aux personnes à revenus fixes et qu'advient-il de celles dont les revenus n'ont pas augmenté depuis cinq ou six ans? En février dernier, j'ai été mis au courant de la situation d'une dame âgée de 82 ans. Elle est la veuve d'un ancien capitaine des pompiers d'Ottawa. Son mari avait pris sa retraite après 42 années de service. Après sa mort, cette dame ne touchait plus que \$133.61 par mois, parce que la pension de son mari était expirée. Elle payait \$117.50 de loyer par mois. Il ne lui restait donc que \$16.11 pour la nourriture et les vêtements. Que fera le bill fiscal pour des personnes comme elle? J'étais heureux d'apprendre dernièrement que grâce à la collaboration de l'Ontario Finance Corporation, elle habite maintenant un nouvel appartement pour lequel elle ne paie que \$37.70 de loyer par mois.

Je ne vois rien dans cette mesure fiscale pour soulager cette catégorie de personnes. Il faut des stimulants fiscaux. Des députés de tous les côtés de la Chambre ont recommandé la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Cela peut être de peu d'importance, mais cela aiderait ceux dont j'ai parlé. Même des députés du parti du premier ministre ont appuyé cette recommandation, mais le bill C-259 ne fait rien dans ce sens. C'est pourquoi j'appuie l'amendement.

Cette mesure de réforme fiscale nous a tout d'abord été signalée sous la forme du Livre blanc du gouvernement et à mon avis cela ne valait pas le papier d'imprimerie. Voilà la situation à laquelle nous faisons maintenant face. Il s'est passé bien des choses depuis la présentation du Livre blanc. Le chômage et les prix sont montés, les livraisons désaisonnalisées de produits fabriqués et les commandes désaisonnalisées ont baissé, les commandes non exécutées

désaisonnalisées et les stocks, désaisonnalisés aussi, ont augmenté. Cela est déjà arrivé à notre industrie et n'est pas une conséquence de la surtaxe récemment imposée sur les importations des États-Unis. Nous pouvons prévoir, par suite de cette surtaxe, d'autres changements. Tout comme les députés, le peuple canadien sait que le gouvernement a dépêché un certain nombre de personnes à Washington pour négocier au sujet de la surtaxe. Il ne me semble pas qu'ils aient obtenu grand-chose et ils auraient tout aussi bien pu rentrer au Canada.

M. Alexander: Ils auraient dû téléphoner.

M. Gundlock: Ils auraient dû téléphoner pour annoncer tous les résultats positifs qu'ils ont remportés. L'inaction du gouvernement a quelque chose de très décourageant. Il a fallu attendre l'amendement du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) pour que le gouvernement se voit invité à faire quelque chose de positif.

J'arrive au bout de mon temps de parole, monsieur l'Orateur, mais je tiens à faire remarquer que l'appui sur lequel le ministre des Finances croit pouvoir compter en ce qui concerne ce bill n'est pas un véritable appui. Ses partisans se bornent à déclarer qu'il devrait y avoir une réforme qui bénéficierait aux Canadiens, mais ils ne précisent pas en quoi devrait consister cette réforme.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Aux voix!

M. l'Orateur suppléant: La question porte sur l'amendement qu'a proposé le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) à la motion principale présentée par le ministre des Finances (M. Benson). Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant: Convoquez les députés.

(L'amendement de l'honorable M. Lambert, mis aux voix, est rejeté par 92 voix contre 56.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Aiken
Alexander
Alkenbrack
Baldwin
Bell
Benjamin
Burton
Code
Crouse
Dionne
Douglas
Downey
Fairweather
Forrestall
Fortin
Gauthier
Gilbert
Gleave

MM.

Godin
Harding
Horner
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
Korchinski
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lewis
Lundrigan
MacInnis (Cape
Breton-East
Richmond)
MacInnis (M^{me})
Macquarrie
McCutcheon
McGrath
McKinley